

Le divorce un avocat est-il obligatoire?

Par thierry494
Bonjour à tous,
Je suis Thierry de la métropole lilloise. Je souhaite divorcer car plus rien ne va dans ma vie de couple. J'ai cru lire ici et là qu'un avocat en droit de la famille était obligatoire Est-il possible de me représenter seul?
Un ami m'a propose cet avocat pour divorce sur Roubaix .
Mais je souhaiterais vraiment me défendre seul.
En espérant que vous pourrez me répondre.
Merci, Thierry
Par consulter avocat
Resoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel et gratuit On vous offre un véritable engagement de qualité. http://consulter-avocat.fr ou appelez le (+33) 09 70 40 80 87